

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2025

Étaient présents : Irène LEBEAU, Corinne THERIC, Jean-Luc ALBE, Laurent BALSAN, Jean-Claude THION, Gaëlle JOSSINET, Jean-Marie PONCELET, Christian RAGUES, Renaud ESCANDE

Absents : Marc SAUVAIRE (procuration Laurent BALSAN)

Ouverture de la séance : 09h35

Ordre du jour :

1) Approbation du procès-verbal du 14 décembre 2024

Approbation à l'unanimité

2) Marché travaux de rénovation de la salle des fêtes : attribution des lots 1, 3, 4, 7 9, 10 et 11.

Suite à l'appel d'offre lancé en octobre, des lots ont été infructueux (1 lot sans offre, et 1 lot avec 1 seule offre) et d'autres lots doivent être relancés avec modification des prestations. Deux lots ont été renégociés. 7 lots sur 11 doivent être attribués.

N° lot	Lot 1	Lot 3	Lot 4	Lot 7	Lot9	Lot 10	Lot 11
Entreprise	Maçonnerie LMJ	ETS ANGLES	ETS ANGLES	ARLES	CADENET	MATOPRO	CADENET photovoltaïque
Montant retenu HT	170 703.20€	46 140.30€	25 819.81€	20 854.83€	67 642.50€	22 051.52€	29 990.00€

Approbation à l'unanimité.

3) Création de postes : agent technique et agent administratif

a) Création d'un poste d'agent technique

Concerne la titularisation de Jérôme VALGALIER. Vu la stabilité financière de la commune, les éléments de réponse concernant les dotations de l'État, la mise en gérance de la MMS, la charge de travail de l'équipe technique et la compétence de l'agent en question, la création d'un emploi permanent pour le recruter en tant que fonctionnaire est proposée. Approbation à l'unanimité.

b) Création d'un poste d'adjoint administratif

Compte tenu de la charge de travail en augmentation régulière et du retard accumulé sur le traitement de certaines affaires, il convient de renforcer les effectifs du service administratif. Il est proposé la création d'un poste de 20h/semaine en CDD à compter du 1^{er} mars 2025, ce qui permettra également de garder un accueil au secrétariat et à l'agence postale communale pendant les congés de la secrétaire et de l'employée. Approbation par 9 voix pour et 1 abstention.

4) Renouvellement contrat agence postale communale et agent technique

a) Renouvellement contrat agence postale communale

Il est proposé de reconduire le CDD de Mme PIBAROT dans les mêmes conditions jusqu'en 2028, soit jusqu'au terme du contrat actuel avec La Poste. Approbation à l'unanimité.

b) Renouvellement contrat agent technique

Mathis ROUIRE avait été recruté lors de l'arrêt de M. LAFON. M. ROUIRE s'avère être un très bon élément, avec de grandes compétences techniques. Proposition de reconduire son contrat jusqu'à la fin de la haute saison, soit jusqu'au 31 octobre 2025.

Approbation à l'unanimité.

5) Dates ouverture du camping et création poste gestion du camping

a) Création poste gestion du camping

Il est proposé de créer un poste permanent en raison de la pérennité de l'activité. L'emploi à créer serait annualisé avec une période de fermeture, une période à 20h/35 heures pour la période où seuls les chalets sont ouverts et une période à 35h/35 heures pour la période d'ouverture du camping. Mme JOSSINET rappelle que l'agent du camping est susceptible d'intervenir dans les gîtes. Approbation à l'unanimité.

Mme le Maire propose de reconduire Mme MULLER sur ce poste pour deux ans, du 1er mars 2025 au 28 février 2027. Approbation à l'unanimité.

b) Dates d'ouverture du camping

Compte tenu des ponts du mois de mai et de la météo clémente ces dernières années, il y a une demande de plus en plus importante d'une ouverture précoce des emplacements du camping. Aussi il est proposé une date d'ouverture pour les chalets du 15 mars au 16 novembre et pour le camping du 15 mai au 30 septembre. Approbation à l'unanimité.

6) Adoption du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2023.

La gestion de l'eau potable est assurée par la régie eau potable et assainissement de la communauté de communes. Toutefois, la commune doit délibérer sur le rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau et de l'assainissement.

a) Une nouvelle taxe a été instaurée par l'Agence de l'Eau, dont le taux est de 0,01€ par m³ pour cette année, mais qui sera indexée sur les rendements réseaux à partir de l'année prochaine. Il est de 70% sur la commune pour 2023 (76% en 2024). Le volume produit est de 13 600m³ et le volume vendu est de 9 600m³. Approuvé par 9 pour et 1 abstention.

b) La station d'épuration (utilisée partiellement car surdimensionnée) fonctionne correctement. Approuvé par 9 pour et 1 abstention

7) Élection d'un troisième adjoint

Mme JOSSINET a démissionné de son poste d'adjoint en 2023. Mme le Maire propose de pourvoir ce poste d'adjoint suite à la candidature de M. ESCANDE qui s'occupe des gros travaux et qui est en charge pour cette année du suivi des travaux de la salle des fêtes et du Pont de Comeiras. Approbation à l'unanimité pour élire un troisième adjoint.

M. ESCANDE se présente.

Vote : 8 pour M. ESCANDE, 1 abstention, 1 pour Mme THERIC.

M. ESCANDE est élu 2ème adjoint.

8) Indemnités des élus

Du fait de l'élection d'un troisième adjoint, il convient de redélibérer pour l'attribution des indemnités des élus. Proposition du taux à 7.5% pour le maire, 6% pour les adjoints et le conseiller municipal spécial, 4% pour les conseillers municipaux. Approbation à l'unanimité.

9) Gestion de la Maison Multi-Services : Approbation du bail pour la saison 2025

Lors du conseil municipal du 14 décembre dernier, il avait été délibéré la mise en place d'un bail dérogatoire sur 10 mois pour la gestion de la Maison Multi Services à M. DERVIEUX et Mme ROUVRAIS. Mme le Maire présente le bail définitif qui a été rediscuté avec les preneurs :

- il commencerait au 1er avril 2025, pour une durée de 10 mois.

- la caution de garantie est ramenée à 1000€

- le loyer mensuel est fixé à 200€

Approbation à l'unanimité.

10) Téléphonie mobile : Modification des Points d'Intérêts à couvrir

Dans le cadre de la résorption des zones blanches GSM, des relais avaient été demandés pour le secteur Cassanas/Rouvière/Lagrinier/Mourier. Deux relais doivent être implantés au niveau du Rocher du Cade. Des points d'intérêt à couvrir ont été définis mais il est nécessaire d'en modifier deux qui avaient été mal positionnés. Approbation à l'unanimité.

11) Aide pour les communes sinistrées de Mayotte

L'AMF a lancé un appel aux dons pour les sinistrés de Mayotte. Mme le Maire souhaite soutenir les communes sinistrées à titre symbolique, à hauteur de 500€ pour marquer notre solidarité envers des communes de la République et une population meurtrie.

Cette proposition est refusée avec 6 voix contre et 4 pour.

12) Questions diverses

- a) Le 24 janvier, Mme le Maire a rencontré le Service des Routes du Conseil Départemental avec M. ESCANDE, pour discuter de toutes les problématiques sur les voies de la commune. Le dossier du pont de Comeiras est relancé.
- b) Les veux du SIAE sont le 25 janvier à 18h à l'Espérou
- c) Des réunions sont en cours avec les parents d'élèves pour faire évoluer de la meilleure des manières le dossier de l'école de Camprieu qui est menacée de fermeture.
- d) Un projet de construction d'un City stade à l'Espérou est en cours.
- e) M. THION rappelle l'action multisports de l'an passé qui a eu beaucoup de succès. Il demande de l'engagement auprès de tous pour renouveler l'action (basket, pétanque, tir laser, course d'orientation, quille de huit...)

Clôture de la séance à 11h45